

Mairie de VAUXRENARD (Rhône)
Arrondissement de Villefranche sur Saône

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers en exercice : 11 Présents : 11 Votants : 11	Date de la séance : 20 mars 2026 Date de la convocation : 16 mars 2026
Présents : Mme BUIRON Camille – MM. CORNUAU David – DENUELLE Sixte – Mme GIBAS Emilie – M. GULGILMINOTTI Morgan – Mmes KOESLLER Marion – LATRACH Sandrine – MM PERRAUD Aubin – PERRAUD Bruno – POURREYRON Cyril – Mme SONDAZ Anne Absents excusés : / Secrétaire : M. POURREYRON Cyril	

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. Sixte DENUELLE, Maire.

Election des adjoints au maire

Le conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;
Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Considérant le dépôt de 2 listes de 2 adjoints auprès de M. le Maire, comme suit :

Liste 1 : - M. Bruno PERRAUD
 - Mme Anne SONDAZ

Liste 2 : - M. Morgan GULGILMINOTTI
 - Mme Marion KOESSLER

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après

1er tour de scrutin :

- Nombre de bulletins : 11
- À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0
- Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 11
- Majorité absolue : 6

Ont obtenu :
– Liste de M.Bruno PERRAUD, 2 voix ; deux voix
– Liste de M. Morgan GULGILMINOTTI, 9 voix ; neuf voix

La liste de Morgan GULGILMINOTTI ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire :

- **M. Morgan GULGILMINOTTI : 1^{er} adjoint**
- **Mme Marion KOESSLER : 2^{eme} adjointe.**

Ainsi fait à VAUXRENARD, les jours mois et an que susdits.

Le secrétaire de séance
Cyril POURREYRON

Le Maire,
Sixte Denuelle

